



Ma patronne m'accuse de consommer de la drogue

Par **marcbosser**, le **17/03/2008** à **12:56**

Bonjour,

Je suis actuellement en BTS CGO (comptabilité et gestion des organisations) en alternance dans un cabinet comptable à Perpignan.

Voici mon problème :

Aujourd'hui (lundi 17 mars 2008) j'arrive à mon travail (8h30) comme d'habitude.

Je m'installe à mon bureau, quelque minute plus tard ma patronne me demande de venir avec une collègue dans son bureau pour discuter d'un dossier que je n'avait pas étudié correctement, jusque là rien de grave.

Après avoir discuté tous ensemble pour résoudre les problèmes, ma patronne demande à ma collègue de sortir pour discuter d'un autre point avec moi.

A ce moment ma patronne me demande d'arrêter de fumer du "shit", car selon elle je sens l'odeur dans tout le bureau, et qu'une personne (non identifié) se serait senti mal. Je lui est dit que je ne fumait pas ce genre de drogue mais uniquement des cigarettes, ne voulant rien entendre elle m'interdit de fumer avant de venir au travail. Elle me soutien qu'elle connaît très bien l'odeur et qu'il faut que je stop immédiatement la drogue car elle ne veut pas que des personnes pensent qu'elle même se drogue (à cause de l'odeur).

J'en ai parlé avec mes collègues, qui me disent que parfois elle "pète les plombs"

j'achète mes cigarettes en Espagne (habitant à Perpignan).

(peu être que l'odeur est particulière ? pour ma patronne en tout cas, mais pas pour les autres personnes).

Que doit je faire : me soumettre et ne plus fumer ma cigarette du matin avant d'aller au travail et celle du midi ?

Ma patronne à elle le droit de m'interdire de fumer (qu'elle que soit la cigarette) pour ne pas déranger certaine personne (non identifier).

Si oui je ne voit pas de problème.

Cependant elle croit que je suis un drogué, alors que, pas du tout.

Si je doit arrenté de fumer mes cigarettes, les autre personnes du cabinet devrait faire de même logiquement.

De plus ma collègue fume aussi et sens d'avantage le tabac (d'après un autre collègue).

Merci pour votre aide.

Cordialement

Marc Bosser